

▶ LE 19 MAI, RETRAITÉS DE TOUS PAYS,



UNISSEZ-VOUS !

▶ *Quel est l'objectif de ces mesures régressives ? Tout simplement livrer la protection sociale au privé, au capitalisme le plus dur, et pour ceux qui ne pourront payer, ce sera le recours aux familles ou, à défaut, à la charité !*

Dans la plupart des pays d'Europe, sous la pression de la Commission européenne, les mesures affectant les retraités, et notamment leur pouvoir d'achat, se multiplient : en Grèce, en Espagne, en Italie, en France... le montant des pensions est, soit bloqué soit drastiquement réduit. L'accès aux soins comme aux maisons de retraite et aux Ehpad leur est impossible. De plus, avec le recul de l'âge de départ en retraite, beaucoup de retraités se retrouvent avec des pensions si faibles qu'ils se voient obligés de prendre des petits boulots pour survivre.

La disparition de la Sécurité sociale dans toutes ses composantes a été programmée dès sa mise en place, en 1946, par le patronat, qui agit de la même façon chez nos voisins européens pour tout ce qui concerne la protection sociale.

Malgré le matraquage incessant des médias, qui relaient la parole capitaliste, les travailleurs, et notamment les retraités, ne baissent pas les bras et se retrouvent dans les rues de Barcelone, de Rome, d'Athènes, de Paris, ... pour défendre les conquêtes de leurs pères et l'avenir de leurs enfants et petits-enfants.

En France, la future « réforme des retraites » et le remplacement de la répartition par la retraite par points, prônée par la CFDT, et le recours à la capitalisation, comme le prévoit Macron, vont avoir des effets dévastateurs, les retraités de Suède l'ont déjà constaté. La suppression de la pension de réversion, là aussi recommandée par la CFDT, va plonger de nombreuses veuves (et veufs) dans la misère.

« Retraités de tous pays, unissons-nous » pourrait être le mot d'ordre de nos luttes à venir tant les atteintes que nous subissons et nos revendications sont les mêmes que celles des travailleurs et retraités européens.

La retraite par répartition est une spécificité française, qui marque la solidarité entre actifs et retraités, et garantit les sommes cotisées, contrairement au recours aux fonds de pension.

L'UIS des pensionnés et retraités de la FSM organise, **▶ LE 19 MAI, LA PREMIÈRE JOURNÉE EUROPÉENNE D'ACTION DES RETRAITÉS** et invite ses adhérents, sympathisants et au-delà, à se manifester, à faire connaître aux populations la situation présente et à venir des retraités, par tout moyen qui leur semblera approprié : rassemblements, manifestations, concerts de casseroles, tables sur les marchés, etc.

Partout, les retraités sont stigmatisés, présentés comme inutiles, coûtant cher à la collectivité mais très aisés financièrement et donc devant participer à « l'effort » commun dont les vrais nantis sont exonérés...

➡ **LES RETRAITÉS REVENDIQUENT DE POUVOIR FINIR LEUR VIE DANS DES CONDITIONS DIGNES, APRÈS AVOIR CONTRIBUÉ, DURANT DES DÉCENNIES, À LA CRÉATION DES RICHESSES ACCAPARÉES PAR LES**

➔ **POUR LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS, LES RETRAITÉS EXIGENT LA RETRAITE À 60 ANS (55 ANS POUR TRAVAUX PÉNIBLES) APRÈS 37,5 ANNÉES DE COTISATION.**

➔ **ILS N'ARRÊTERONT PAS DE LUTTER JUSQU'À OBTENIR SATISFACTION DE LEURS JUSTES REVENDICATIONS.**